



SYLLABUS



Niveau d'étude : Master 1
Semestre : 1

ECTS : 6

Cours : **Réglementation des réseaux énergétiques et numériques**

CM : 40 heures

Enseignants : Edmond BARANES

TD : 15 heures

E-mail : edmond.baranes@umontpellier.fr

Modalité de contrôle des connaissances : Contrôle continu (TD) + examen terminal écrit de 2h (CM)

Présentation et objectifs du cours

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec les principaux concepts et outils de la réglementation des marchés. Il est centré sur la théorie de la réglementation des monopoles et la réglementation des réseaux. Ce cours introduit les modèles de base de la réglementation des monopoles et des marchés. Il est systématiquement illustré par des exemples de réglementation concernant les marchés du numérique et les marchés de l'énergie. Il fournit ainsi aux étudiants une connaissance des cadres réglementaires du numérique et de l'énergie.

Pré-requis

Cours de microéconomie L2, cours Organisation Industrielle L3 et M1.

Contenu

Plan indicatif :

1. Les débats de la réglementation : le cas de l'économie numérique et de l'énergie
2. La réglementation des monopoles
3. La tarification de l'accès aux infrastructures
4. Les obligations de service universel : théorie et pratiques

Éléments bibliographiques

- Armstrong, Mark and David Sappington, "*Recent Developments in the Theory of Regulation*", 2003.
- Jean-Jacques Laffont and Jean Tirole, "*A Theory of Incentives in Procurement and Regulation*", 1993